



Société de l'énergie  
communautaire  
du Lac-Saint-Jean

**Communiqué de presse**  
Publication immédiate

## **La Société dépose son étude d'impact au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

**Le projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert sera évalué par le ministère**

**Mashteuiatsh, le 12 juillet 2011**, La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean a déposé aujourd'hui son étude d'impact sur l'environnement pour le projet de minicentrale à Val-Jalbert auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le dépôt de l'étude d'impact s'inscrit dans le cadre du processus d'évaluation environnementale du projet. L'émission de l'avis de recevabilité de l'étude d'impact constitue la dernière étape avant que le BAPE ne poursuive l'examen public du projet.

Le rapport de l'étude d'impact, réalisé par le Groupement Dessau-Nutshimit et BPR avec la collaboration du Groupe Nippour, de Subartique et de Transfert Environnement, fait état de l'ensemble des impacts potentiels pour les milieux humains, physiques, biologiques ainsi que pour le paysage. Il identifie aussi un ensemble de mesures pertinentes pour atténuer ces impacts appréhendés. De plus, l'étude inclut le rapport complet du processus de préconsultation, déployé par la Société au cours des derniers mois. Elle intègre les préoccupations et les recommandations des participants aux soirées d'information et de consultation.

« Il s'agit d'une étape significative pour la Société. L'étude est l'aboutissement d'un travail de longue haleine entrepris il y a un peu plus d'un an. Cette période de travail intense a permis de déposer une étude d'impact exhaustive et rigoureuse. Elle est le fruit d'une démarche réfléchie et en constante évolution dans une optique de bonification du projet. C'est d'ailleurs le cap qu'entend conserver la Société en vue des prochaines étapes du processus menant à l'autorisation finale du ministre », déclare le porte-parole et président du conseil d'administration Denis Taillon.

Dans la perspective de rendre disponible l'ensemble du rapport de préconsultation qui a été inclus à l'étude d'impact, la Société a déposé aujourd'hui sur son site internet [www.energievertelsj.ca](http://www.energievertelsj.ca) le document rassemblant l'ensemble des 84 questions émises au cours de la préconsultation. Ce document résume le contenu des quatre rencontres publiques tenues à l'hiver et au printemps 2011 et vient s'ajouter à une documentation déjà étoffée comprenant l'ensemble des fiches d'informations, communiqués de presse, présentations et comptes rendus des séances.

« La Société est engagée dans un processus d'amélioration continue qui lui permettra de proposer le meilleur projet possible à ses partenaires et d'en maximiser les retombées positives pour le

territoire et ses collectivités. En conséquence, certaines des informations de l'étude d'impact ou réponses sont appelées à être précisées et bonifiées au cours des prochains mois. Nous tenons donc à réaffirmer la volonté de la Société d'informer la population au fur et à mesure de l'évolution du projet », de rappeler le président Denis Taillon.

À l'hiver 2012, une fois le projet analysé, le ministre rendra public le rapport final de l'étude d'impact et, par la suite, le BAPE mènera une période d'information et de consultation d'une durée de 45 jours. Après cette période, si des demandes sont adressées, le BAPE procèdera à une enquête et tiendra des audiences publiques.

La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, organisme à but non lucratif créé en 2007, est issue d'un partenariat unique entre le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, la MRC Maria-Chapdelaine et la MRC du Domaine-du-Roy. Sa mission est de favoriser le développement de projets axés sur la mise en valeur des énergies renouvelables du territoire et de maximiser les retombées locales et collectives.

Rappelons que deux projets de la Société ont été retenus par Hydro-Québec, le 30 juin 2010, dans le cadre de son programme d'achat d'électricité de centrales hydroélectriques de 50 MW ou moins. Il s'agit des projets d'aménagements hydroélectriques de la rivière Ouiatchouan à Val-Jalbert et de la 11<sup>e</sup> chute de la rivière Mistassini.

*La Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, organisme à but non lucratif créé en 2007, est issue d'un partenariat unique entre le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean, la MRC Maria-Chapdelaine et la MRC du Domaine-du-Roy. Sa mission est de favoriser le développement de projets axés sur la mise en valeur des énergies renouvelables du territoire et de maximiser les retombées locales et collectives.*

*Rappelons que deux projets de la Société ont été retenus par Hydro-Québec, le 30 juin 2010, dans le cadre de son programme d'achat d'électricité de centrales hydroélectriques de 50 MW ou moins. Il s'agit des projets d'aménagements hydroélectriques de la rivière Ouiatchouan à Val-Jalbert et de la 11<sup>e</sup> chute de la rivière Mistassini.*

-30-

Source : M. Denis Taillon  
Président du conseil d'administration  
Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

Informations : Mme Karine Paul  
418-275-4262 poste 226